

RENSEIGNEMENTS FAMILLE

NOM et prénom :

Adresse :

Ville :

n° fixe : 0.../.../.../.../... n° port. : 0.../.../.../.../...

Mail :@.....
(contact ponctuel pour les informations de l'association)

Vérification
(bureau)

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (Si 1 ou plusieurs élèves mineurs)

Pourquoi indiquer les coordonnées d'un deuxième parent ?
Cela nous aidera beaucoup pour gérer les parties administratives et financières !

NOM et prénom
responsable légal 2 :

n° portable : 0...../...../...../...../.....

Vérification
(bureau)

DROIT A L'IMAGE

J'autorise la diffusion de photographies* prises à l'occasion de manifestations organisées par l'association Pause Musique : publication possible dans le bulletin municipal, sur le site de l'association, sur Instagram, sur Facebook, ou dans la presse locale.

OUI NON

*pour les mineurs, l'autorisation est donnée par un représentant légal de l'enfant, en application de l'article 9 du code civil

Dans le respect de votre droit à l'image, vous pouvez toujours contacter le responsable du site sur lequel est publiée l'image, pour floutage ou suppression : contact.pause.musique@gmail.com

Vérification
(bureau)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de Pause Musique.

Fait à Campbon, le/...../20.....

SIGNATURE

(du responsable légal
pour les élèves mineurs)



VILLE DE RESIDENCE :

Si Campbon ou Quilly,
justificatif

 J

RENSEIGNEMENTS ELEVE(S)

n°1 Cours : Montant n°1 :
ou Atelier : €

Nom : Professeur :
Prénom : Visa :
Né(e) le:/...../.....
-> majeur mineur
Si 15 ans ou moins (né entre 2007 et 2018), justificatif à présenter.

 J

n°2 Cours : Montant n°2 :
ou Atelier : €

Nom : Professeur :
Prénom : Visa :
Né(e) le:/...../.....
-> majeur mineur
Si 15 ans ou moins (né entre 2007 et 2018), justificatif à présenter.

 J

n°3 Cours : Montant n°3 :
ou Atelier : €

Nom : Professeur :
Prénom : Visa :
Né(e) le:/...../.....
-> majeur mineur
Si 15 ans ou moins (né entre 2007 et 2018), justificatif à présenter.

 J

Ordre pour les chèques : « Pause Musique ».

Je règle la cotisation de 35 € par chèque séparé pour l'adhésion à l'Association. 35 € 😊

Je règle le montant des COURS par chèque(s) séparé(s).
TOTAL du montant COURS = € 😊

Je règle en : Annuel (1 chèque) Trimestriel (3 chèques) Mensuel (9 chèques) 😊

Je règle le montant des ATELIERS par chèque(s) séparé(s).
TOTAL des montants ATELIERS = € 😊

Je règle en : Annuel (1 chèque) Trimestriel (3 chèques) Mensuel (9 chèques) 😊

Nombre total de chèques : 2 chèques 4 chèques 10 chèques chèques 😊